

PUBLIC CIBLE

Enfants de 2 0 4 ans, habitant dans des quartiers situés en zep...

PERIODE

Depuis 2007, action récurrente

**TERRITOIRE
CONCERNE**

Commune+ Quartier prioritaire de la ville

BUDGET

15 300 € pour la partie Ville de LORIENT
Contribution de votre collectivité : 15 300 €
Principaux partenaires financiers : Ville de Lorient

DESCRIPTION DE L'ACTION

Suite à un constat effectué par la PMI et le CAMSP, - nombreux échecs scolaires sur le quartier de Kervéanec situé en ZEP - , le Conseil Général a souhaité ouvrir à titre expérimental, un lieu portant comme objectifs de :

- Permettre une transition entre le milieu familial et l'école, pour les enfants n'ayant pas eu d'expérience de socialisation,
- Favoriser l'apprentissage de la séparation,
- Familiariser l'enfant avec les règles de la collectivité,
- Soutenir les parents dans leur fonction parentale,
- Prévenir en équipe pluridisciplinaire les troubles du comportement de l'enfant.

Dans le cadre de la Politique de Réussite Educative, projet signé en 2006, la Ville de LORIENT a souhaité apporter son concours à cette action et il a été décidé de mettre en place sur le quartier de Kervéanec, à titre expérimental, un LIEU PASSERELLE à destination des enfants de 2 à 4 ans, inscrits à l'école, mais connaissant des difficultés de séparation, d'apprentissage et de socialisation, et pour qui il n'est pas possible d'envisager, sans transition préalable, un accueil en classe de maternelle. Il accueille de 10 à 12 enfants maximum, deux accueillantes sont présentes en permanence pendant les heures d'ouverture, une puéricultrice de la PMI et un agent municipal spécialisé des écoles maternelles (ATSEM).

L'intervention de ces personnels est complétée par celle d'une psychomotricienne à raison d'une demi-journée par semaine et d'une infirmière du centre psychothérapeutique pour enfant et adolescents (CPEA) à raison de 3 heures par semaine.

Formalisé par une convention de partenariat approuvée par le Conseil Municipal en 2007, ce lieu passerelle fonctionne depuis la rentrée de septembre 2007 les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09 h 00 à 11 h 45 durant la période scolaire dans les locaux de l'école de Kermélo. Il peut accueillir une dizaine d'enfants encadrés par deux accueillantes : une puéricultrice de PMI et une ATSEM de la Ville de Lorient, principalement.

L'objectif principal de ce LIEU PASSERELLE : mettre en place une action hors du circuit scolaire pour favoriser les conditions d'intégration et d'épanouissement des enfants de 2 à 4 ans au sein de leur future école.

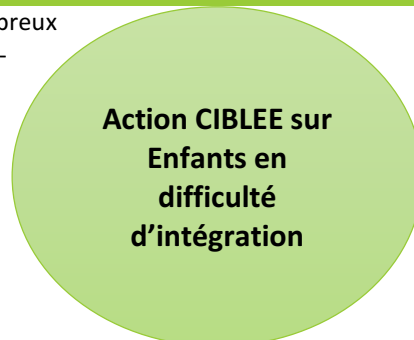
Cette action est portée par le Conseil Départemental. La coordination et la mise en œuvre de ce projet sont assurés par le Service Départemental de PMI. Le fonctionnement et la coordination de l'activité « LIEU PASSERELLE » sont placés sous la responsabilité du Département. Un bilan annuel est réalisé en juin en présence de tous les partenaires.

La Ville de LORIENT met à disposition du LIEU PASSERELLE :

- Un agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) à raison d'un mi-temps : en réponse à la demande de la responsable du Lieu Passerelle et à titre expérimental, depuis septembre 2015, cet agent participe aux adaptations du mardi matin, et est autorisée à accompagner un enfant sur son école de rattachement de façon à favoriser la transition entre lieu passerelle et école.
- Une salle de classe dont elle prend en charge l'entretien, les charges et l'équipement.

Une vingtaine d'enfants sont accueillis annuellement sur le lieu passerelle, la durée d'accueil est variable en fonction des acquis de chaque enfant. Les bilans de cette action sont très positifs pour les enfants et les familles :

- Une moyenne de 7 à 9 enfants par matinée, entre 20 et 25 enfants différents sur l'année scolaire : l'absentéisme s'explique essentiellement par la maladie.



- Les difficultés recensées : problème de séparation, problème de propreté, absence de langage ou problème de langage par rapport à la langue maternelle.
- Entrée progressive des enfants du lieu passerelle en PS1 tout au long de l'année d'où un turn-over ou renouvellement des enfants qui ont accès au lieu passerelle.
- Les enfants intègrent leur école quand ils sont prêts donc une intégration progressive réussie.
- Des rencontres thématiques sont programmées pour les parents : agressivités, propreté, autorité, limites, hygiène, rythme de vie...

- ☞ Les parents se sentent rassurés lors de l'entrée en PS1 de leur enfant, et se sentent en confiance
- ☞ Les enseignants soulignent également une meilleure adaptation des enfants et des liens plus faciles avec les parents
- ☞ Les enfants intègrent plus facilement leur classe

Fort de ces bilans très positifs, le Conseil Général a souhaité pérenniser cette action en la formalisation par une nouvelle convention qui a été approuvée par le Conseil Municipal d 4 février 2010, avec pour finalité de redéfinir les objectifs de ce lieu ainsi que de formaliser les modalités d'intervention de chaque partenaire.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

BILAN TRES POSITIF pour les enfants, les familles et les enseignants: intégration naturelle des enfants dans leur classe : apprentissage, confiance, langage....

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Plan d'Education Locale, Projet de Réussite Educative, Plan d'Alimentation Durable + Partenariat PMI sur les quartiers situés en zone sensible et ce dans le cadre du soutien à la fonction parentale.

PARTENAIRES

Conseil Départemental –PMI – ville de Lorient - CPEA

Pour plus d'informations

Nadine Royant : Responsable du service Enfance

Mail : nroyant@mairie-lorient.fr